



14ème législature

Question N° : 66853	De M. Christophe Premat (Socialiste, écologiste et républicain - Français établis hors de France)	Question écrite
Ministère interrogé > Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger		Ministère attributaire > Commerce extérieur, promotion du tourisme et Français de l'étranger
Rubrique >entreprises	Tête d'analyse >entrepreneurs	Analyse > valorisation. développement.
Question publiée au JO le : 21/10/2014 Date de changement d'attribution : 07/12/2016 Date de renouvellement : 10/03/2015 Date de renouvellement : 21/07/2015 Date de renouvellement : 10/11/2015 Date de renouvellement : 05/04/2016 Date de renouvellement : 30/08/2016 Date de renouvellement : 03/01/2017		

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, sur les célébrations du *Red carpet day* du 15 octobre 2014 à Paris. Cette manifestation met en évidence l'attractivité du Royaume-uni sur le plan de l'emploi. S'il peut paraître curieux de faire la promotion de l'entrepreneuriat britannique, il est dommage que soient ignorées toutes les conditions du retour de nos compatriotes ayant eu une expérience professionnelle à l'étranger. Le Président de la République a lancé un Conseil de l'attractivité cette année avec pour mission de stimuler les investissements étrangers. Il aimerait savoir si une journée de valorisation des entrepreneurs ayant eu une mobilité à l'étranger pourrait être organisée afin d'aider nos compatriotes à mieux se réinsérer en France et à faire profiter de leur expérience professionnelle.